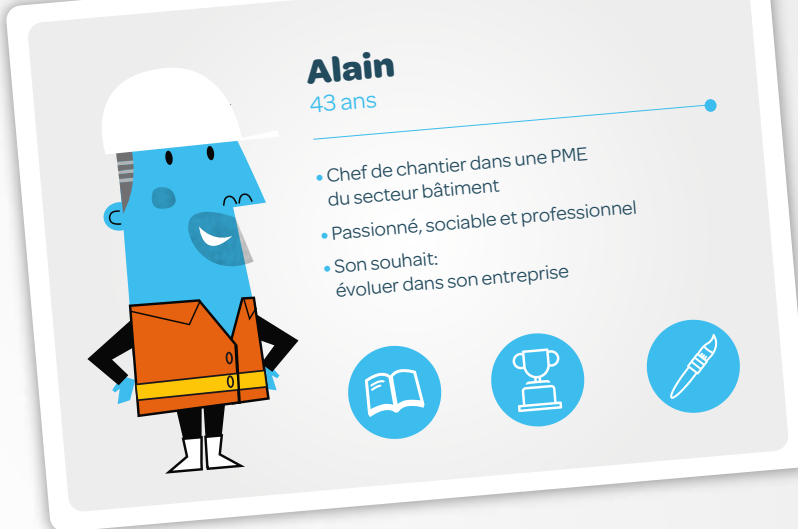


ME FORMER, J'Y COMPTE BIEN!

Le parcours d'Alain pour évoluer dans son entreprise.



1

Lors de son entretien professionnel, Alain

informe son employeur de son **envie d'évoluer au sein de l'entreprise**. La construction bois est un marché émergent. Ils envisagent la possibilité pour Alain de devenir conducteur de travaux spécialisé en bois.

2

Alain a déjà ouvert son compte personnel de formation en indiquant :

- une **adresse mail valide**
- son **numéro de sécurité sociale**
- le **nombre d'heures DIF** inscrites sur l'attestation remise par son employeur

4

Le financement

Son employeur transmet la **demande de formation de conducteur de travaux spécialisé bois à l'OPCA**.

Ce dernier confirme la prise en charge, qui sera complétée par l'entreprise. L'employeur accepte et commande la formation à l'organisme formateur.

3

La formation

L'employeur d'Alain le dirige vers les organismes susceptibles de dispenser des formations. L'entreprise prend contact avec eux et trouve la formation adéquate sur la liste publiée sur le site moncompteformation.gouv.fr

5

À l'arrivée?

Grâce à un emploi du temps ajusté avec son employeur, Alain suit la formation. Après plusieurs mois, **il obtient son diplôme**.



6

Le nouveau poste d'Alain

À la fin de sa formation, son employeur le nomme au poste de conducteur de travaux spécialisé en bois, nouvellement créé dans l'entreprise.